

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



OIDEL



TABLE DES MATIÈRES

• Á propos de l'OIDEL	6
• Introduction	7
• 1. Plaidoyer :	8
◦ 1.1 Activités dans les organisations internationales :	
▪ 1.1.1 Nations Unies	9
• Conseil des droits de l'homme :	
◦ 49ème session du Conseil des droits de l'homme	
◦ 50ème session du Conseil des droits de l'homme	
◦ 51ème session du Conseil des droits de l'homme	
• Organes subsidiaires : Quatrième session du Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit	
• UNESCO	
◦ Conférence: «Reimagining our Futures Together: Educational Pluralism and the Social Contract»	
◦ Conférence internationale des ONG à l'UNESCO	
▪ 1.1.2 Conseil de l'Europe	18
▪ 1.1.3 Union européenne	19
• EMIE - Prise de positions "Les parcours de réussite scolaire"	
• EMIE - Eventment politique sure la prise de position "Les parcours de réussite scolaire"	
• Conférence : "Defending freedom" - Séminaire organisé par le Think Tank européen New Direction	
• Séminaire : "Mise en œuvre du droit au choix parental de l'école : le rôle du financement public" - Semaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie 2022	
◦ 1.2 Evénements organisés par l'OIDEL – Dialogue avec d'anciens ministres africains "Education et pandémie : Quels sont les défis et les leçons tirées de cette crise en Afrique ?"	25
◦ 1.3 Evénements auxquels l'OIDEL a participé :	26
▪ 1.3.1 Symposium : 10ème Conférence internationale sur le choix de l'école et la réforme - Dublin (Irlande)	
▪ 1.3.2 Symposium : 5ème Congrès international sur les droits de l'homme et l'éducation - Valence (Espagne)	
▪ 1.3.3 Réunion internationale : 98e Assemblée générale des CEEC - Vienne (Autriche)	
▪ 1.3.4 Réunion internationale : Réunion du Conseil européen pour l'ECSWE - Lisbonne (Portugal)	

- 1.3.5. **Réunion internationale** : Assemblée générale de l'EPA et Conférence internationale sur le bien-être des enfants, des parents et des enseignants - Lyon (France)
 - 1.3.6. **Symposium**: "Education Law for the future". Séminaire d'experts scientifiques organisé par ELA - Budapest (Hongrie)
 - 1.3.7. **Symposium** : "Séminaire ERDIE (Equipe Dimensions Internationales de l'Education) " - Genève (Suisse)
 - 1.3.8. **Réunion internationale** : Congrès international de l'OIEC - Marseille (France)
 - 1.3.9. **Réunion internationale** : 99ème Assemblée générale du CEEC - Marseille (France)
 - 1.3.10. **Réunion internationale** : 5e Forum international - Rome (Italie)
 - 1.3.11. **Symposium** : "Ecoles catholiques et liberté religieuse : une perspective globale" - Rome (Italie)

- 2. **Formations:** ----- 37
 - 2.1. **Gouvernance et méthodes de travail pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans La Rioja** - Genève (Suisse).
 - 2.2. **Formation au pluralisme éducatif pour les responsables des écoles catholiques irlandaises, Université de Notre Dame** - Kylmore (Irlande).

- 3. **Publications:** ----- 39
 - 3.1. **Publications de l'OIDEL** ----- 39
 - 3.1.1. **Corpus sur le droit à l'éducation 3** : Bibliographie choisie sur le droit à l'éducation et les politiques éducatives – 6ème édition 2022
 - 3.1.2. **"WP25 - Pluralisme éducatif dans l'Union européenne - Rapport sur 10 systèmes éducatifs"**.
 - 3.2. **Publications dans des revues scientifiques et générales** ----- 41
 - 3.3. **Autres. Notes publiées par l'OIDEL** ----- 42

- 4. **L'équipe OIDEL 2022 :** ----- 43

À PROPOS DE L'OIDEL :



Ce rapport d'activité vise à vous donner un aperçu du travail de l'OIDEL en 2022. Il n'est pas exhaustif, mais rend compte de nos principales réalisations en faveur d'une pleine réalisation du droit à l'éducation.

Depuis près de 40 ans, l'OIDEL travaille à la promotion de l'éducation en tant que droit humain fondamental. L'OIDEL cherche à réaliser cette promotion par sa participation aux discussions sur cette question devant les organisations internationales, le développement de la recherche et l'organisation de divers événements de formation.

L'OIDEL est une ONG spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



Statut consultatif
auprès des Nations
unies (Conseil
économique et
social)



Statut consultatif
auprès de l'UNESCO



Statut participatif
auprès du Conseil de
l'Europe

INTRODUCTION :

L'année 2022 a été une année de retour à beaucoup de choses. Retour à la présence, aux voyages, à la formation. L'OIDEL a également repris ses activités avec une équipe renouvelée.

Ce rapport d'activité est organisé selon les trois piliers d'action de l'OIDEL : Plaidoyer, Formation, et Recherche.

L'OIDEL a mené son action de plaidoyer auprès de trois organisations internationales : les Nations Unies (en particulier le Conseil des droits de l'homme et l'UNESCO), le Conseil de l'Europe et les institutions communautaires. Ces trois institutions sont celles qui ont le plus d'impact sur la réalisation du droit à l'éducation et dans lesquelles nous avons traditionnellement opéré. L'OIDEL a présenté plus de 20 déclarations dans des organisations internationales, dont beaucoup pour rappeler à la communauté internationale que pour une pleine réalisation du droit à l'éducation, les parents doivent être écoutés.

En outre, nous avons été invités à différents forums organisés par des groupes universitaires et de la société civile. Dans la plupart de ces forums, l'OIDEL a présenté les principaux défis internationaux du droit à l'éducation, de l'effet du COVID sur les politiques familiales, à la mise en place de la diversité des systèmes éducatifs dans un monde pluraliste.

L'objectif principal de nos formations est de sensibiliser les fonctionnaires, les membres de la société civile ou les chercheurs à la nature et au travail des organisations internationales. La formation destinée aux fonctionnaires du gouvernement de La Rioja en juin sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 a été un point culminant.

Les recherches de l'OIDEL constituent la base de notre travail de plaidoyer et nous aident à être l'ONG de référence dans le domaine de la liberté d'enseignement. En 2022, nous avons publié la 6e mise à jour de la bibliographie sur le droit à l'éducation et les politiques éducatives et le rapport sur le pluralisme éducatif dans 10 systèmes éducatifs.

Ignasi Grau
Directeur général de l'OIDEL



OI DEL

1. PLAIDOYER :

Desde su fundación hace ya casi 40 años el objetivo de OI DEL es la promoción del derecho a la educación como derecho humano fundamental en todas sus dimensiones. La vocación de OI DEL es internacional, por este motivo, OI DEL es una ONG con estatuto consultivo ante las Naciones Unidas (Consejo Económico y Social), la UNESCO y el Consejo de Europa.

1.1. Activités dans les organisations internationales :

1.1.1. Nations Unies :

Le principal forum pour les relations extérieures de l'OI DEL est l'ONU, plus précisément le Conseil des droits de l'homme et l'UNESCO. Ces deux institutions ont le plus grand impact sur la configuration du droit à l'éducation.

Nous collaborons avec elles par le biais de participations, de contributions ou d'événements parallèles, en fonction des besoins et des opportunités de chaque institution.

- **Le Conseil des droits de l'homme (CDH) :**

Le CDH est le principal organe intergouvernemental des Nations Unies ayant la capacité de discuter des différentes questions relatives aux droits de l'homme et des situations nécessitant une attention particulière. Il se réunit 3 fois par an au Palais des Nations à Genève. Parmi les sujets discutés en rapport avec le droit à l'éducation figurent les rapports thématiques (droit à l'éducation, droits dans le domaine des droits culturels, éducation aux droits de l'homme...), ainsi que les rapports par pays.

Voici un résumé des travaux menés par l'OI DEL lors de ces réunions.

49e session du Conseil des droits de l'homme :

La 49e session du Conseil des droits de l'homme s'est tenue en mars 2022. Après deux ans de COVID, toutes les réunions se sont tenues en format hybride. L'OIDEL a participé à plusieurs déclarations orales, qui sont résumées ci-dessous :



Salle XIX, où le CDH s'est tenu en format hybride

Dialogue interactif avec la rapporteuse spéciale sur les droits culturels, 9 mars :

Dans son premier rapport au Conseil des droits de l'homme, la nouvelle Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, Alexandra Xanthaki, a présenté une vue d'ensemble de son mandat, soulignant la nature positive et fondamentale de la culture pour l'individu, les communautés et les sociétés, et rappelant les obligations juridiquement contraignantes que les États ont contractées pour assurer la réalisation des droits culturels.

Dans sa déclaration orale, Ignasi Grau de l'OIDEL a proposé que la Rapporteuse considère l'éducation comme un droit culturel. Cette approche de l'éducation est essentielle pour assurer le plein développement de la personnalité humaine, et implique la reconnaissance des communautés et des parents comme piliers pour garantir le droit à l'éducation.

Neuf autres ONG ont signé notre déclaration.

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, 10 mars :

Ahmed Shaheed, Relator Especial sobre la libertad de religión o de creencias ofreció un análisis de la situación y unas recomendaciones prácticas para los Estados y otras partes interesadas, con el fin de proteger y promover los derechos de las minorías religiosas o de creencias en situaciones de guerra o de crisis y sentar las bases para una resolución de conflictos inclusiva y una consolidación de la paz, de acuerdo con un enfoque basado en los derechos humanos.

L'OIDEL a souligné le lien entre la liberté d'éducation et la liberté de religion en réaffirmant le nouveau rapport mondial de l'UNESCO sur les futurs de l'éducation. La transmission des valeurs et des croyances est une dimension essentielle de la liberté de religion. Sans la reconnaissance de la liberté d'éducation qui permet aux parents de transmettre leurs croyances, la liberté de religion est incomplète. Nous avons déclaré que la prise en compte de cette interconnexion des deux droits est essentielle pour un avenir plus juste, équitable et durable.

Dialogue interactif avec Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités, 22 mars :

Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités déplore que l'étude novatrice de 2018 menée conjointement par l'ONU et la Banque mondiale "Pathways to Peace : Inclusive Approaches to Prevent Violent Conflict" omette que les causes profondes de la plupart des conflits violents actuels sont souvent intimement liées aux violations des droits de l'homme des communautés minoritaires. Par conséquent, pour prévenir les conflits violents, la communauté internationale doit intégrer un cadre de droits de l'homme et des minorités comme outil d'alerte précoce.

Rappelant que de nombreux conflits naissent d'un sentiment de grief dû à l'exclusion, à l'inégalité et au manque de reconnaissance des différents groupes culturels, l'OIDEL a souligné la nécessité de garantir un système éducatif dans lequel différentes options éducatives coexistent. De cette façon, toutes les communautés peuvent participer à la réalisation du droit à l'éducation.

50e session du Conseil des droits de l'homme :

Du 13 juin au 8 juillet 2022, la 50e session du Conseil des droits de l'homme a eu lieu. Comme lors de la période précédente, les sessions se sont tenues dans un format hybride, avec une importante participation en personne, ce qui a permis un échange plus agile. L'OIDEL a participé en faisant plusieurs déclarations orales et en assistant à des réunions et des événements parallèles tout en rétablissant des contacts qui étaient restés en sommeil pendant la pandémie. Toutes les interventions de l'OIDEL sont résumées ci-dessous :

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, 23 juin :

La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Kombou Bolly Barry, a consacré son dernier rapport à l'impact de la numérisation de l'éducation sur le droit à l'éducation, en abordant à la fois les risques et les opportunités. Elle a demandé "que les discussions (...) s'articulent autour du droit de chacun à une éducation publique gratuite et de qualité".

En réponse, l'OIDEL a exprimé sa préoccupation quant à l'utilisation du terme "droit à l'éducation publique", arguant qu'il pourrait être utilisé pour entraver le pluralisme éducatif et pourrait conduire à une confusion dans la communauté internationale sur le contenu essentiel de ce droit. Notre déclaration a été signée par neuf ONG.



Salle XX, où le CDH s'est tenu en format face-à-face

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, 17 juin :

Clément Nyaletsossi Voule, Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, a souligné la nécessité d'un accès aux ressources financières pour que la société civile puisse remplir son rôle. Le rapport fait brièvement référence aux acteurs et aux activités éducatives.

L'OIDEL a rappelé la relation étroite entre la liberté d'association et la liberté d'éducation. Nous avons proposé comme bonne pratique l'exercice de la liberté d'association dans la résolution du Parlement européen de 2018 sur la modernisation de l'éducation, paragraphe 76. Elle recommande, " (...) la fourniture d'un soutien financier adéquat aux écoles de toutes les catégories et de tous les niveaux, qu'il s'agisse d'écoles publiques ou d'écoles privées à but non lucratif (...) ".

L'OIDEL a également participé activement à plusieurs négociations informelles pour discuter du projet de résolution sur les droits de réunion et d'association pacifiques. Ces réunions consistent en la lecture du projet qui sera ensuite proposé au vote du Conseil des droits de l'homme. Lors de ces réunions, les missions permanentes et la société civile peuvent apporter des propositions au projet de texte proposé. Enfin, la liberté d'association libre et pacifique a été incluse dans la version finale de la résolution comme étant essentielle au développement d'activités éducatives. Cette résolution a été adoptée par le Conseil des droits de l'homme par consensus.

Table ronde sur la bonne gouvernance dans la protection des droits de l'homme pendant COVID-19, 22 juin :

L'objectif de cette table ronde était d'identifier les bonnes pratiques pour une utilisation efficace des technologies dans le contexte de la pandémie COVID-19. Josyane Zingg de l'OIDEL a souligné le rôle crucial des acteurs non étatiques tels que les parents, les familles et les organisations de la société civile dans la réalisation du droit à l'éducation. Elle a également souligné que ces acteurs, qui se situent entre l'enfant et l'État, ne peuvent être sollicités uniquement en temps de crise. Ils doivent au contraire être considérés comme les pierres angulaires de la réalisation du droit à l'éducation, aujourd'hui et à l'avenir.



Josyane Zingg, prenant la parole au nom de l'OIDEL

Soutien aux écoles gréco-catholiques en Ukraine

L'OIDEL a collaboré avec l'OIEC (Office international de l'enseignement catholique) et la Commission éducative de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne afin que, avec l'aide de Liliya Kuzmiak, ils puissent expliquer la situation de l'éducation et de ces écoles en Ukraine pendant la période de guerre.

Événement parallèle : Une approche humaniste de la numérisation sur le droit à l'éducation, 24 juin :

L'événement a été organisé par l'ONG Norrag (Network of Research, Review, and Advisory Group) dans le but d'approfondir le contenu du rapport sur la numérisation par l'actuel Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation Koumbou Bolly Barry.

Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a parlé de l'importance de la société civile pour que la numérisation dans l'éducation devienne un allié pour garantir l'approche humaniste du droit à l'éducation.

51e session du Conseil des droits de l'homme :

Du 12 septembre au 7 octobre 2022, la 51e session du Conseil des droits de l'homme a eu lieu, avec une participation accrue en face à face des États et de la société civile. L'OIDEL a participé à plusieurs discussions en faisant des déclarations orales et a assisté aux événements parallèles résumés ci-dessous :

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, 15 septembre :

Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, Tomoya Obokata, a présenté son rapport en soulignant que le manque d'accès à une éducation de qualité peut conduire à des formes contemporaines d'esclavage, touchant particulièrement les personnes appartenant à des communautés minoritaires.

Mayca San Andrés de l'OIDEL, dans sa déclaration orale, a souligné qu'une "éducation de qualité" est celle qui permet aux enfants non seulement d'acquérir des compétences liées au travail, mais aussi de se développer pleinement en tant qu'êtres humains, en reconnaissant leur identité culturelle et spirituelle.



Ignasi Grau, prenant la parole au nom de OIDEL

Panel de discussion sur les droits des peuples indigènes, 28 septembre :

Ignasi Grau de l'OIDEL a souligné que l'éducation des peuples autochtones doit leur permettre d'être autonomes, mais aussi les rendre profondément conscients de leurs racines, afin qu'ils puissent être responsables des défis de leurs communautés. Il a souligné que l'éducation ne peut pas aller au-delà de la dimension de l'apprentissage de l'être à travers des connaissances folkloriques rudes, mais doit également comprendre leur histoire, leur anthropologie, leurs croyances et leur culture. Cette déclaration orale a été signée par l'OIEC.

À son tour, l'OIDEL a signé les déclarations orales sur le droit au développement et sur l'éducation aux droits de l'homme. Cette dernière souligne que l'éducation aux droits de l'homme dans des contextes non formels joue un rôle important et complète de manière significative l'apprentissage des droits de l'homme dans l'éducation formelle, en élargissant l'accès en particulier aux jeunes en situation d'exclusion et de vulnérabilité.

Réunion de la Plateforme des ONG sur le droit à l'éducation avec le nouveau Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, 15 septembre :

La rencontre des membres de la Plateforme des ONG sur le droit à l'éducation avec la nouvelle rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Farida Shaheed, a eu lieu dans le bâtiment Motta du Haut Commissariat. Cette NGO Plateforme, coordonnée par l'OIDEL, sert à donner une voix à la société civile sensible au droit à l'éducation. L'objectif de l'événement était de présenter le travail de la Plateforme et de ses membres au nouveau Rapporteur, et de connaître les priorités du Rapporteur spécial pour les années à venir.

Suivi de plusieurs résolutions :

Tout au long des trois semaines de la session du Conseil des droits de l'homme, l'OIDEL a prêté attention aux résolutions sur "la jeunesse et les droits de l'homme" et "le Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme".

- **Organes subsidiaires : Quatrième session du Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, 24-25 novembre**

Le Conseil des droits de l'homme a établi un certain nombre de mécanismes de relations d'experts afin de fournir au Conseil une expertise thématique et de faciliter une plateforme de dialogue et de coopération. Ces organes se concentrent sur les études et les conseils basés sur la recherche ou les meilleures pratiques. Ils se réunissent à d'autres dates que celles du Conseil des droits de l'homme. L'un de ces organes subsidiaires est le Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

Le thème de la session de cette année était "Renforcer les démocraties pour mieux reconstruire : défis et opportunités", conformément à la résolution 46/4 du Conseil des droits de l'homme, adoptée le 23 mars 2021. L'événement a été organisé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et s'est tenu au Palais des Nations. L'OIDEL a participé à deux tables rondes.

La première était intitulée " Learning through adversity: mapping pandemic-related democratic erosion" et a été ouverte par le président du Conseil des droits de l'homme, Federico Villegas, et le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk. Arja Krauchenberg, du Comité exécutif de l'OIDEL, a pris la parole pour souligner l'impact de COVID-19 sur le droit à l'éducation, en particulier sur le droit des enfants à une éducation de qualité.

La deuxième table ronde a porté sur "The Pillars of Reconstruction: Developing Stronger Institutions and Building Trust in Government " afin d'explorer les moyens concrets d'accroître la confiance du public. Josyane Zingg de l'OIDEL a proposé que le rétablissement de la confiance dans le domaine de l'éducation commence par garantir aux parents la liberté de choisir l'éducation de leurs enfants et se poursuive par la création de cadres permettant aux parents de participer aux processus décisionnels.

- **UNESCO**

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, connue sous le nom d'UNESCO, est l'agence spécialisée des Nations Unies dans les domaines indiqués par son nom. Elle compte 195 États membres et 10 membres associés. L'OIDEL participe à ses réunions grâce à son statut consultatif. Au cours de l'année 2022, les activités que l'OIDEL a réalisées avec cette organisation sont expliquées ci-dessous. L'OIDEL a également participé à d'autres événements tels que la consultation technique régionale pour la révision de la recommandation de l'UNESCO de 1974 pour la compréhension, la coopération.

Conférence : "Réimaginer notre avenir ensemble : Pluralisme éducatif et contrat social", 2 juin

A Genève, l'OIDEL a organisé avec l'UNESCO un symposium intitulé "Reimagining our Futures Together : Educational Pluralism and the Social Contract" auquel ont participé des représentants de la société civile, des délégués des missions permanentes et des universitaires de l'Université de Genève. Son objectif était de réfléchir au rôle du pluralisme dans le contexte du nouveau document de l'UNESCO "Reimagining our Futures Together : Un nouveau contrat social pour l'éducation".

Sobhi Tawil, directeur de "Future of Learning and Innovation" (UNESCO) a ouvert le symposium en posant des questions sur le document à la communauté éducative. Il a également présenté les leçons tirées du passé et les défis pour l'avenir afin d'analyser l'état actuel de l'éducation. M. Tawil a souligné que le nouveau contrat social pour l'éducation doit nous unir autour des défis de notre temps, tels que les inégalités profondes, la régression démocratique, le changement climatique, les transformations qui ne sont pas orientées vers l'équité, l'inclusion ou la participation démocratique.



Symposium:
**"Reimagining our Futures Together:
 Educational Pluralism and the Social Contract"**

02/06/2022
 10.00h to 12.00h CET
 Language: English
 Rue Varembe 1, Rez-de-chaussée, 1202 Genève

How can education systems of the 21st century ensure that individuals' identities and communities are recognized, while also attending to the claims of global citizenship and equal opportunity? Healthy educational pluralism requires us to clarify the distinct and valuable roles of parents and public authorities alike, so as to realize each child's right to education, to protect cultural minorities' identities, and simultaneously to prepare all young people to engage in intercultural dialogue in an increasingly connected world.

UNESCO recently published "Reimagining our futures together: a new social contract for education". This document engages the international community in a process of reflection on the evolving right to education and considers its expansion in light of emerging challenges. Responding to the relevant report, we will reflect on the questions around educational pluralism.

MODERATOR
 Claire de Lavernette Vice-President of the Committee of NGO for Human Rights

KEYNOTE SPEAKERS

Dr. Sobhi Tawil	Director, Future of Learning and Innovation, UNESCO
Dr. Ashley Berner	Associate Professor and Director, Institute for Education Policy, Johns Hopkins University
Ignasi Grau	General Director, OIDEL

EVENT IN PARTNERSHIP BY



Flyer de l'événement

Ensuite, Dr Ashely Berner, professeure associée et directrice de l'Institute for Education Policy, (Johns Hopkins University) a fourni une justification philosophique du pluralisme éducatif. Le pluralisme éducatif (1) reconnaît que l'éducation n'est jamais neutre en termes de valeurs, (2) suppose que l'éducation est un bien commun, et (3) prend en compte les parents et la société civile. Elle a montré comment les politiques de pluralisme éducatif conduiront à l'épanouissement humain que nous recherchons et que la publication susmentionnée "Reimaginer notre avenir ensemble" exige.

Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a ensuite relié le cadre du pluralisme présenté par Dr Berner au document de l'UNESCO "Reimagining our Future Together". Sa présentation a souligné la validité de l'objectif principal du droit à l'éducation, tel que décrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : "le plein épanouissement de la personnalité humaine" [UDHR Art. 26]. Sur cette base, Grau a insisté sur la dimension culturelle, la dimension sociale et l'identité de la personne, qui doivent être prises en compte pour repenser l'avenir de l'éducation.



De gauche à droite : Ignasi Grau (OIDEL), Claire de Lavernette (OIDEL), Sobhi Tawil (UNESCO), Ashley Berner (Johns Hopkins University) et Diego Barroso (OIDEL).

Conférence internationale des ONG à l'UNESCO, 14-16 décembre

La Conférence internationale des ONG à l'UNESCO s'est réunie en décembre 2022 sous le thème "Breaking Barriers - The Role of Civil Society Organizations towards a Sustainable Future". La conférence a consisté en un dialogue sur le programme de travail du Comité de liaison des ONG de l'UNESCO pour 2023-2024 auquel Josyane Zingg de l'OIDEL a participé.

Mme Zingg a exprimé le désir de l'OIDEL de collaborer avec la nouvelle direction, avec le comité et avec nos collègues ONG pour un avenir durable.

1.1.2 Le Conseil de l'Europe :

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale basée à Strasbourg. Son objectif est de promouvoir, par la coopération des États d'Europe, la configuration d'un espace politique et juridique commun sur le continent, fondé sur les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit. L'un des domaines dans lesquels il a le plus de compétences est l'éducation.

Le principal organe de participation des organisations de la société civile accréditées auprès du Conseil de l'Europe est la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING), qui se réunit deux fois par an en Assemblée générale. Cette Assemblée sert de plateforme à la société civile pour interagir avec le Conseil de l'Europe.

Nous avons participé en ligne à la première des deux assemblées qui a eu lieu du 4 au 6 avril 2022. Le point fort de cette réunion a été la création d'un comité sur l'éducation et la démocratie au sein de l'Assemblée générale. Ce comité est présidé par Arja Krauchenberg, membre du Comité exécutif de l'OIDEI.

La deuxième session a eu lieu du 4 au 6 octobre 2022 et l'OIDEI était représentée par Claire de Lavernette, représentante de l'OIDEI auprès du Conseil de l'Europe. Il s'agissait de la première session en face à face après le début de la pandémie et elle a permis de faire le point sur les différentes questions liées à l'éducation.



Daniel Guéry (MIAMSI), Claire de Lavernette (OIDEI) et Bénédicte Colin (FAFCE)

1.1.3 L'Union européenne :

Le commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse au sein de la Commission européenne et la commission de la culture et de l'éducation au sein du Parlement européen génèrent de plus en plus de contenu sur l'éducation, même si l'éducation est une compétence subsidiaire de l'Union. Les principales tâches réalisées par l'OIDEI en relation avec cet organisme international ont été les suivantes :

EMIE - Prise de position "Les chemins de la réussite scolaire"

L'EMIE (European Meeting of Independent Education) est une plateforme informelle coordonnée par l'OIDEI et ECNAIS (European Council of National Associations of Independent Schools). Elle a publié le "Position Paper on Pathways to School Success" qui vise à influencer le futur agenda de la Commission

européenne sur l'éducation en Europe. Son objectif est de rappeler l'importance du pluralisme pour permettre la réussite scolaire en Europe.

Le document a été signé par 37 organisations, traduit en six langues et distribué aux principaux décideurs en matière d'éducation.

La prise de position se compose de cinq piliers pour permettre la réussite scolaire dans une Europe pluraliste :

1. L'éducation en tant que bien commun.

Comme l'a souligné l'UNESCO, les différentes initiatives mises en œuvre dans le domaine de l'éducation bénéficient à tous les citoyens. Par conséquent, dans une perspective fondée sur les droits de l'homme, nous ne pouvons pas nous limiter à une approche qui conçoit l'éducation comme un bien d'État. Au contraire, comme l'établit l'Agenda 2030, il faut adopter une approche de bien commun.

2. Les écoles indépendantes sont un élément essentiel de l'écosystème éducatif.

En Europe, plus de 50 % des écoles indépendantes reçoivent un soutien financier de l'administration publique. Il est important que les États soutiennent les écoles indépendantes pour garantir la diversité de leur écosystème éducatif.

3. Les parents, pierre angulaire de la réalisation des droits de l'enfant.

Pour parvenir à l'excellence en matière d'éducation, il faut considérer les parents comme des acteurs clés, les écouter et protéger leur droit de choisir l'éducation qu'ils jugent la plus appropriée pour leurs enfants.

4. La diversité et l'éducation de qualité comme fondements de la démocratie.

L'école non gouvernementale est essentielle pour garantir la diversité. Par conséquent, dans les États démocratiques, elle doit être protégée et soutenue par les administrations.

5. Bien-être et climat scolaire

La mise en œuvre de politiques scolaires favorisant le bien-être individuel à l'école doit être soutenue par la construction d'un climat scolaire sain, base de l'apprentissage social et de la création de communautés scolaires intégrées composées d'enseignants, d'élèves, de parents et de la communauté locale.

EMIE - Événement politique sur la prise de position "Pathways for School Success", 27 avril

Suite au document, l'EMIE a organisé une conférence pour présenter le document et discuter de la pertinence des différents acteurs dans le domaine de l'éducation. Cet événement a été organisé conjointement par ECNAIS, ECSWE (European Council for Steiner Waldorf Education) et l'OIDEL. Il se composait de deux panels :

Le premier panel a été ouvert par Annalisa Canonni, chargée de mission à la Commission européenne. Elle a rappelé que le futur plan de l'Union européenne est basé sur une vision inclusive et holistique de l'éducation et a donc reconnu l'importance de la prise de position.



Flyer de l'événement EMIE Policy Event on Pathways to school success

Ignasi Grau de l'OIDEL a souligné l'importance du financement public pour que l'accès aux écoles non gouvernementales ne soit pas le privilège de quelques-uns. De même, les Etats ont l'obligation positive de soutenir les écoles indépendantes pour assurer la pleine réalisation du droit à l'éducation.

Georg Jürgens de l'ECSWE a souligné que ce droit inclut la liberté de choix et que l'existence d'écoles indépendantes rend cette diversité possible.

Le deuxième panel a donné la parole aux différents acteurs du domaine de l'éducation : parents, étudiants, enseignants. Arja Krauchenberg, ancienne présidente de l'APE (Association européenne des parents d'élèves) et membre du comité exécutif de l'OIDEL, a remis en question le titre de l'initiative de la Commission européenne en faisant valoir que les résultats scolaires sont bien plus que la "réussite scolaire". L'éducation comprend également l'empathie, la curiosité et la volonté d'apprendre. Elle a suggéré que les écoles devraient s'éloigner d'une approche de l'éducation centrée sur le "succès" pour adopter une approche complète centrée sur l'enfant. Cette approche inclut les parents et les communautés et elle a donc appelé les voies de l'UE pour l'avenir de l'éducation à inclure un plus grand soutien aux parents.

Markku Moisala, ECNAIS (European Council of National Associations of Independent Schools) a exprimé son inquiétude quant au cas finlandais. Il a montré qu'en raison de la récente réduction du soutien financier de l'État aux écoles indépendantes en Finlande, plusieurs écoles ont dû fermer. La diversité éducative dans ce pays est en jeu.

Rares Voicu, représentant les étudiants d'OBESSU (Organising Bureau of European School Student Unions), a attiré l'attention sur l'importance du bien-être des étudiants et de leur réussite en tant qu'apprenants. Il a souligné que la définition de la réussite doit être calibrée en fonction du contexte local afin d'éviter des pressions inutiles. Les zones défavorisées ne peuvent être évaluées avec les mêmes critères que les villes bien développées.

L'événement s'est conclu par les remarques des représentants de l'UE :

Annalisa Canonni a résumé les préoccupations des différentes parties prenantes et a conclu que l'éducation est un processus relationnel qui doit conduire à la croissance de la personne dans son ensemble. Elle a souligné le rôle de tous les membres de la communauté éducative, y compris les parents, les enseignants, les étudiants et les entités publiques.

Victor Negrescu, député européen du groupe des socialistes et démocrates (S&D) et vice-président de la commission de la culture et de l'éducation, a souligné l'importance des relations entre les décideurs politiques et les parties prenantes pour développer un système européen personnalisable.

Conférence "Defending freedom" - Séminaire organisé par le Think Tank européen New Direction, 21-24 septembre



De gauche à droite : Rodrigo Ballester (MCC), Stephen Bartulica (député croate), David Engels (Instytut Zachodni) et Ignasi Grau (OIDEL).

New Direction a organisé la conférence "Defending Freedom" à Tallinn (Estonie). Ce Think Tank du groupe des Conservateurs et Réformistes du Parlement européen se concentre sur le rôle de la liberté dans différents domaines de la politique publique.

Ignasi Grau de l'OIDEL a participé à un panel sur l'éducation pour souligner l'importance de la reconnaissance des parents pour la pleine réalisation du droit à l'éducation. Il a également fait valoir que l'éducation devrait être orientée vers des objectifs plus élevés tels que la beauté, la vérité et la bonté.

L'événement a fourni une plateforme de mise en réseau pour les représentants de groupes de réflexion, de fondations et d'universitaires intéressés par les politiques liées à la liberté.

Séminaire "Mise en œuvre du droit au choix parental de l'école : le rôle du financement public" dans le cadre de la semaine LLL 2022, 28 novembre - 2 décembre

Chaque année, la plateforme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (LLP) organise une semaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. La LLP est le principal regroupement d'associations et d'entités éducatives de l'Union européenne, qui vise à écouter et à représenter les intérêts et les préoccupations de tous les secteurs de l'apprentissage, notamment formel, non formel et informel, tout au long de la vie.

Le thème de la semaine LLL de cette année était "L'investissement dans l'éducation et la formation : un bien public pour tous".



Flyer du séminaire "Implementing the Right to Parental School Choice: The role of public funding"



De gauche à droite : Arja Krauchenberg (LLL), Georg Jurgens (ECSWE), Dora S. Simunovic (ECSWE) et Ignasi Grau (OIDEL).

L'OIDEL, en collaboration avec ECNAIS, ECSWE et FAFCE (Fédération des associations familiales catholiques d'Europe) a organisé un événement sur le rôle du financement public dans le choix des écoles par les parents. Ignasi Grau de l'OIDEL a présenté la situation du financement du choix parental dans les pays de l'UE. Il a montré que, sans financement public, le choix de l'école n'est pas un droit mais plutôt un privilège des familles de culture majoritaire ou à hauts revenus.

Georg Jurgens et Dora Simunovic (ECSWE) ont expliqué l'importance du financement public pour l'exercice des droits parentaux, en utilisant l'exemple du développement des écoles Waldorf Steiner en Allemagne et en Croatie. Dans ces deux pays, des accords de financement avec l'administration publique ont permis à davantage d'enfants d'avoir accès aux écoles non gouvernementales.

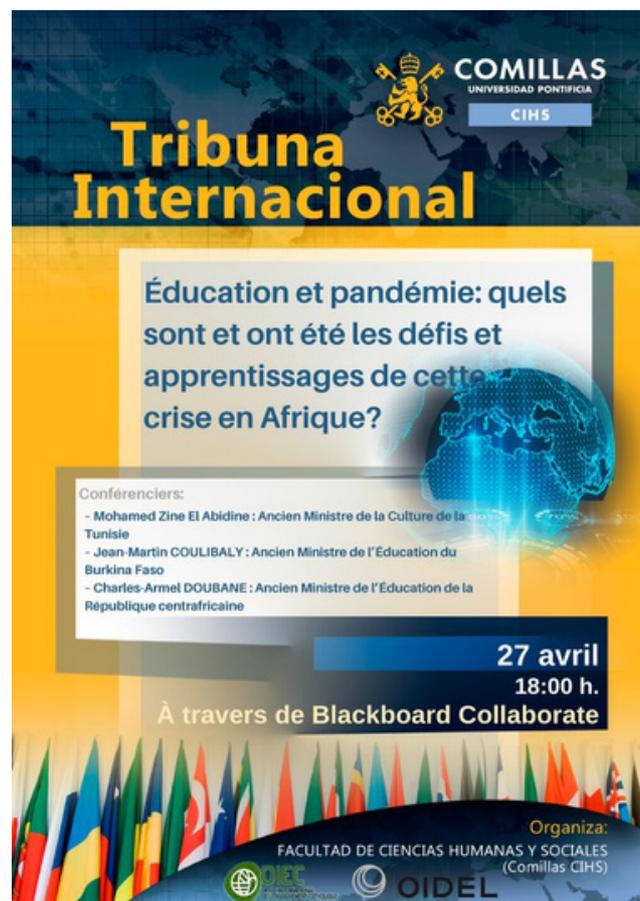
La présentation a été suivie d'un dialogue entre les intervenants. Arja Krauchenberg, présidente de LLL et membre du comité exécutif de l'OIDEL, a également rappelé que, sans financement public, le droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants devient un privilège.

1.2. Événements organisés par l'OIDEL

Dialogue avec d'anciens ministres africains "Education et pandémie : Quels sont les défis et les leçons tirées de cette crise en Afrique ? 27 avril

L'OIDEL a organisé un séminaire en ligne sur "Education et pandémie : Quels sont les défis et les enseignements de cette crise en Afrique ?" en collaboration avec l'OIEC (Organisation Internationale de l'Enseignement Catholique) et l'Université de Comillas. Il s'agissait d'un dialogue avec d'anciens ministres africains de l'éducation pour écouter les leçons apprises pendant la pandémie. Après une première édition avec des ministres d'Europe et une deuxième avec des ministres d'Amérique latine, il s'agissait de la troisième conversation de la série qui nourrit les réflexions sur la crise récente, dans le but d'aider les organisations internationales à penser à l'avenir.

Cet événement a été introduit par le directeur de l'OIDEL, Ignasi Grau, et Elise Aimé González (Université de Comillas) a animé le dialogue. En raison de l'absence de deux orateurs principaux, l'ancien ministre de l'éducation de la République centrafricaine, Charles-Armel Doubane, a eu le temps de partager en profondeur l'expérience centrafricaine.



Flyer de l'événement

Charles-Armel Doubane a identifié trois piliers qui ont assuré la continuité de l'éducation en Afrique centrale pendant la pandémie : les institutions (l'Etat agissant par le biais des enseignants et des directeurs d'école), les familles et la logistique (l'Etat garantissant un espace protégé pour les élèves). Il a souligné le rôle crucial de la famille dans l'éducation, mais a précisé que les familles ne peuvent jouer leur rôle que si l'Etat joue également le sien. Par exemple, l'Etat doit assurer la distribution de livres et, dans une perspective qui va au-delà de l'éducation, assurer un cadre dans lequel les familles peuvent couvrir leurs besoins vitaux, notamment en période de crise, afin qu'elles puissent se permettre d'envoyer leurs enfants à l'école. L'ancien dirigeant a souligné le rôle des mères centrafricaines qui continuent à jouer un rôle clé dans l'éducation et le bien-être de l'enfant et du foyer. Il a reconnu que les femmes ont une tâche difficile et doivent être soutenues par l'Etat et le système scolaire.

1.3 Événements auxquels l'OIDEL a participé :

L'OIDEL a participé tout au long de l'année 2022 à plusieurs événements visant à informer différents publics sur le pluralisme éducatif. Ces événements nous permettent de développer notre réseau de contacts et de connaissances, ce qui est essentiel pour notre travail.

1.3.1. Symposium : 10ème conférence internationale sur le choix et la réforme des écoles - Dublin (Irlande), 6-8 mars

Cet événement a permis à différents experts en matière de pluralisme éducatif de partager leurs récentes découvertes, une excellente occasion de diffuser les recherches les plus récentes de l'OIDEL et d'expliquer le travail que nous réalisons au niveau international.

L'OIDEL a participé à deux panels. Dans le premier, "Trois expériences européennes sur le pluralisme éducatif" Rodrigo Melo (président d'ECNAIS), Tommaso Agasisti (professeur au Politecnico di Milano) et Miguel Angel Sancho (président de la Fondation européenne pour l'éducation et la société) ont également participé. Ignasi Grau de l'OIDEL a dirigé le panel et a présenté un projet de recherche que nous avons publié plus tôt cette année : 9 expériences sur le pluralisme éducatif dans l'UE.

Le deuxième panel a discuté des "Conversations critiques : Une nouvelle vague en faveur du pluralisme éducatif dans les organisations internationales", avec TJ d'Agostino (Université de Notre Dame). L'objectif de la présentation de l'OIDEL ici était d'expliquer les défis internationaux actuels et de partager les plans pour un groupe de travail international sur le pluralisme éducatif.

1.3.2. Symposium : V Congrès international sur les droits de l'homme et l'éducation - Valence (Espagne), 3-4 février

Ce congrès a eu lieu au Barreau de Valence et a été soutenu par la Generalitat Valenciana. Parmi les intervenants figuraient Miguel Ángel Sancho, président de l'Institut européen pour l'éducation et la société, l'hispaniste Inger Enkvist, les philosophes Gregorio Luri et José Ignacio Murillo, l'ancien directeur du Bureau du Haut-Commissaire à l'Agenda 2030 en Espagne Federico Buyolo et l'écrivain Catherine L'Ecuyer.

Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a été invité à prononcer un discours intitulé "Les défis du droit à l'éducation : une approche internationale". La présentation a rappelé que l'éducation reste avant tout un droit humain essentiel pour garantir la dignité de l'être humain. La présentation a rapproché l'auditoire des récents rapports de l'UNESCO et du Rapporteur spécial sur l'éducation en tant que droit culturel et bien commun.



Ignasi Grau (OIDEL) et Jorge Sebastián (Mainel)

1.3.3. Réunion internationale : 98ème Assemblée générale du CEEC - Vienne (Autriche), 29-30 avril

Le CEEC (Comité européen de l'enseignement catholique) est une organisation qui regroupe les associations nationales de l'enseignement catholique en Europe. La réunion a été précédée d'un symposium au cours duquel nous nous sommes entretenus avec le secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique de l'époque, Mgr Zani.

Au cours de l'assemblée générale, l'OIDEL a pris connaissance des nouveaux développements et des défis de l'enseignement catholique en Europe. Nous avons entendu parler des défis auxquels les écoles gréco-catholiques d'Ukraine sont confrontées pendant la guerre. Nous avons également discuté, entre autres sujets, de l'importante décision de la Cour constitutionnelle belge sur l'égalité de traitement entre les écoles publiques et catholiques. La Cour a reconnu qu'au niveau du financement public, les écoles catholiques doivent être traitées sur un pied d'égalité avec les écoles publiques.

L'OIDEL a présenté les principaux travaux des derniers mois, tels que la prise de position sur l'initiative de la Commission européenne sur les parcours de réussite scolaire et les prochains débats sur l'éducation aux Nations Unies et à l'UNESCO.

1.3.4. Réunion internationale : Réunion de l'ECSWE - Lisbonne (Portugal), 7 mai

ECSWE (European Council for Steiner Waldorf Education) est une organisation représentant 27 membres avec des écoles dans 28 pays. Tous ces membres totalisent plus de 178.500 étudiants, 124.000 familles et 775 écoles à travers l'Europe.

L'OIDEL a été invitée à faire une présentation sur le statut juridique et politique de la situation de la liberté d'enseignement en Europe. Nous avons profité de l'occasion pour mieux comprendre le cadre juridique de la liberté d'enseignement au Portugal et les défis auxquels l'enseignement Waldorf est confronté en Europe.



Photo de groupe à la fin de la journée

1.3.5. Réunion internationale : Assemblée générale de l'EPA et conférence internationale sur le bien-être des enfants, des parents et des enseignants - Lyon (France), 11 juin

L'EPA (European Parents Association) est l'association faîtière de toutes les associations de parents en Europe, représentant plus de 150 millions de parents.

Le directeur de l'OIDEI, Ignasi Grau, a donné une session sur le cadre de protection des droits de l'homme pour les parents. Il a expliqué les tensions concernant les parents dans les discussions internationales et a partagé les bonnes pratiques pour une meilleure représentation des organisations de parents dans les organes internationaux. Il a souligné que le droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants est une partie essentielle du droit à l'éducation.

Parmi les autres panélistes, Corinne Heckmann de l'OCDE a présenté son rapport sur le bien-être des étudiants et a expliqué les indicateurs développés par "Regards sur l'éducation".

La session a permis à l'OIDEL de reprendre un contact direct avec l'EPA, et de discuter avec le président de l'EPA, Victor Petuya, des défis communs en matière d'éducation. Un objectif commun aux deux associations est que le choix de l'école soit soutenu par l'Etat pour en faire un droit réalisable pour les familles sans ressources.



Vue de la salle après la session par Ignasi Grau

1.3.6 Symposium : "Education Law for the future" Séminaire d'experts scientifiques organisé par ELA - Budapest (Hongrie), 11 octobre

Vingt experts internationaux en politique de l'éducation se sont réunis pour cet événement afin de partager des réflexions, des projets et des recherches sur l'avenir de l'éducation. L'événement était organisé par ELA (European Association for Education Law and Policy), une association indépendante de professeurs, chercheurs et enseignants intéressés par le droit à l'éducation.

Parmi les participants figuraient Charles Glenn (professeur émérite à l'Université de Boston et vice-président de l'OIDEL), Jan de Groof (professeur de droit au Collège d'Europe et président de l'Association européenne pour le droit et la politique de l'éducation), Klaus Beiter (professeur de droits de l'homme à l'Université North-West (Afrique du Sud)), et Lajos Aáry-Tamás (commissaire hongrois aux droits de l'homme).

Ignasi Grau de l'OIDEL a participé avec une intervention sur l'importance croissante de l'approche culturelle dans le droit à l'éducation et les acteurs clés pour la réalisation de cette approche. Le dernier rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation comme droit culturel a été discuté en profondeur, et le rôle pertinent que les écoles publiques jouent dans la réalisation de l'approche culturelle a été expliqué. Le rapport du rapporteur spécial indique : "L'action publique, respectueuse des libertés éducatives, peut prendre un large éventail de mesures, allant du financement des écoles publiques à l'intégration d'un enseignement interculturel et multiculturel reflétant la diversité des élèves dans le système éducatif ordinaire, en fonction de la demande et des situations".

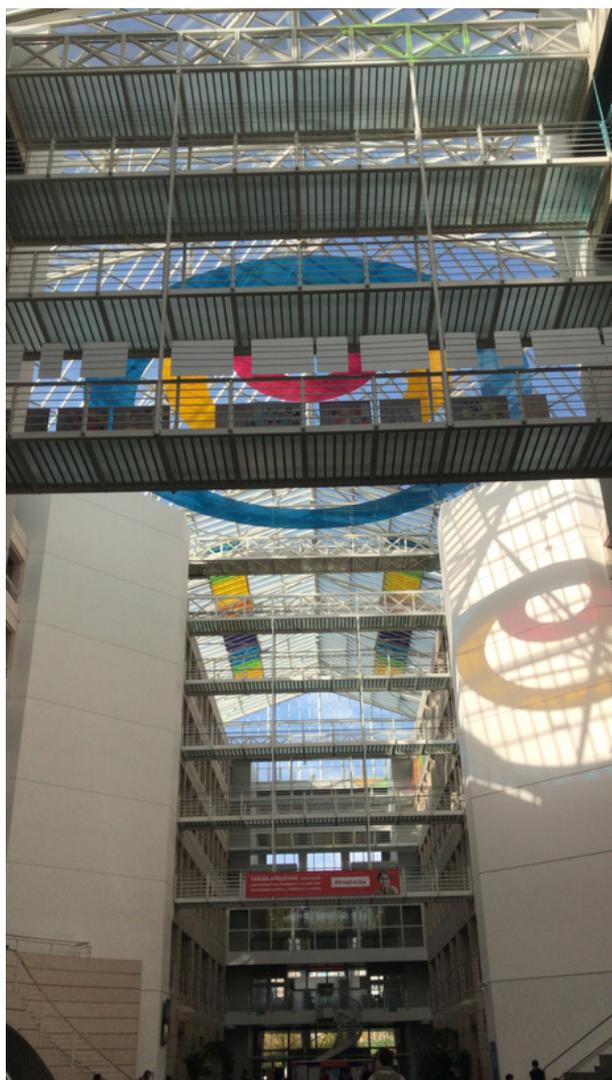


Réunion de travail de l'Association pour le droit de l'éducation

1.3.7. Colloque : Séminaire ERDIE organisé par l'Université de Genève - Genève (Suisse), 28 octobre

L'OIDEL a été invité au séminaire ERDIE (Equipe Dimensions Internationales de l'Education), organisé par la Faculté d'Education de l'Université de Genève. L'objectif de ce séminaire était de réfléchir aux acteurs non gouvernementaux dans les politiques internationales de l'éducation à partir de différentes approches (juridique, politique, pédagogique et anthropologique). Il était coordonné par Akkari Abdeljalil, professeur à l'Université de Genève et titulaire de la chaire "Dimensions internationales de l'éducation". L'OIDEL a présenté les défis éducatifs du futur, le rôle clé des écoles non gouvernementales à but non lucratif et les tensions dans le débat sur la privatisation

Cette réunion a permis à l'OIDEL de renforcer ses contacts avec le Département de l'éducation de l'Université de Genève.



Intérieur du bâtiment UNIMAIL de l'Université de Genève

1.3.8 Réunion internationale : Congrès international de l'OIEC - Marseille (France), 1-3 décembre

L'OIEC (Office international de l'enseignement catholique) est une ONG internationale dont les objectifs sont, entre autres, d'être la voix de l'enseignement catholique dans le monde, de servir de réseau d'échange et de promouvoir la recherche sur les écoles catholiques. L'OIDEL entretient une relation étroite avec l'OIEC, la représentant au Conseil des droits de l'homme et réalisant des travaux de consultance.

La réunion a consisté en des discours, des réflexions et des discussions. L'OIDEL a eu l'occasion de se présenter aux différents représentants et responsables des écoles catholiques. Parmi les discours, celui du Pape François en vidéo s'est démarqué.

Ce congrès a été l'occasion de mieux connaître les défis liés au pluralisme éducatif des écoles catholiques.

Ce fut également l'occasion de faire ses adieux aux anciens Président et Directeur de l'OIEC, Paul Barber (UK) et Philippe Richard (France), tous deux grands amis de l'OIDEL. Ensuite, le nouveau président, le Tunisien Jawad Alamat, et le nouveau directeur, le Français Hervé Lecomte, ont été présentés. Le Directeur de l'OIDEL a pu s'entretenir avec eux et a exprimé son intention de continuer à travailler en étroite collaboration.



Ignasi Grau (OIDEL) présente le travail de l'OIDEL

1.3.9. Réunion internationale : 99e Assemblée générale du CEEC - Marseille (France), 5-6 décembre

L'Assemblée Générale du CEEC (Comité Européen de l'Enseignement Catholique) a eu lieu juste après le Congrès International des Ecoles Catholiques et s'est tenue dans la même ville. Le CEEC est l'instrument de coopération internationale des ONG des 29 réseaux d'enseignement catholique de 27 pays d'Europe. Il représente plus de 35 000 écoles et 8 millions d'élèves. Il est un partenaire de l'OIDEL et notre participation à ses Assemblées générales est devenue une tradition. Le CEEC et l'OIDEL sont tous deux des ONG dédiées à la réalisation du droit à l'éducation et nous espérons que cette relation conduira à une meilleure réalisation de ce droit en Europe et dans le monde entier.

Au cours de l'Assemblée générale, Ignasi Grau de l'OIDEL a fait une présentation sur les principaux développements internationaux et européens du droit à l'éducation et plus particulièrement sur le pluralisme éducatif.



Ignasi Grau (OIDEL) présente les défis du pluralisme éducatif

1.3.10. 5e Forum international - Rome (Italie), 2-3 décembre

Le Forum international des organisations d'inspiration catholique est une plateforme informelle de dialogue et d'échange entre les ONG d'inspiration catholique ayant un statut consultatif auprès des institutions intergouvernementales. Il a été créé en 2007 dans le but d'identifier et de développer des moyens de collaboration sur les questions internationales et de parvenir à une présence et une action plus efficaces. Cette année, le Forum a été inauguré par le Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Parolin.



Mayca San Andrés
représentant
OIDEL

Mayca San Andrés de l'OIDEL a pris la parole dans le groupe de travail sur la marginalisation de la dignité humaine et a partagé deux bonnes pratiques lors de la participation aux débats éducatifs du Conseil des droits de l'homme ou aux consultations de l'UNESCO : élargir la notion de vulnérabilité à des réalités au-delà du matériel et insister pour que les groupes vulnérables ne soient pas cristallisés, mais que les États génèrent des cadres inclusifs pour tous les groupes.

Dans le groupe de travail sur l'éducation, l'OIDEL a mentionné son expérience en tant que coordinateur de la Plateforme des ONG pour le droit à l'éducation (34 ONG), qui permet à de nombreux acteurs de faire entendre leur voix dans les débats sur l'éducation

1.3.11. Symposium : "Les écoles catholiques et la liberté religieuse : Une perspective globale" - Rome (Italie), 12-14 décembre

Ce colloque, organisé par l'Université catholique australienne (Australie) et la Faculté de droit de l'Université Notre Dame (USA), a réuni des juristes, des éducateurs et des diplomates du monde entier avec deux objectifs. Premièrement, il s'agit d'examiner en profondeur le cadre juridique et politique de la politique éducative, qui est essentiel pour comprendre l'exercice de la liberté éducative des écoles catholiques. À cet égard, on a discuté des types de restrictions qui représentent des réglementations acceptables en matière de responsabilité et de celles qui constituent des restrictions indues de la liberté religieuse et de l'autonomie des écoles.



De gauche à droite : Paolo Carozza (Notre Dame), Paul Barber (Directeur du Director of Catholic Education Service of England and Wales), Ignasi Grau (OIDEL) et Grégor Puppink (ECLJ).

Deuxièmement, le symposium a invité à partager les expériences et les perspectives de l'Église catholique sur les restrictions légales sous lesquelles les écoles catholiques fonctionnent afin de construire des réponses constructives aux menaces à la liberté religieuse et à l'autonomie des écoles. Parmi les intervenants figuraient l'ambassadeur des États-Unis auprès du Saint-Siège, l'ambassadeur d'Australie auprès du Saint-Siège et le secrétaire du Vatican pour les relations avec les États, l'archevêque M. Gallagher.

La présentation de l'OIDEL s'est centrée sur la situation actuelle du pluralisme éducatif en Europe. Une grande partie de la présentation a porté sur les défis anthropologiques des écoles confessionnelles dans une société sécularisée. Ignasi Grau a donné un aperçu historique des arguments contre les droits parentaux afin de construire une meilleure réponse aux défis contemporains. Il a encouragé la communauté scolaire catholique à faire part de ses préoccupations et de ses inquiétudes aux organisations internationales telles que les Nations Unies.

2. FORMATIONS

L'une des stratégies de l'OIDEL pour atteindre ses objectifs à long terme est de fournir une formation en matière de droits de l'homme, et plus particulièrement de droits éducatifs, aux personnes qui joueront un rôle important dans la société à l'avenir.

2.1. Gouvernance et méthodes de travail pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans La Rioja - Genève (Suisse)

L'OIDEL, en collaboration avec la Fondation de l'Université de La Rioja, a organisé la formation "Gouvernance et méthodes de travail pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans La Rioja : "ne laisser personne de côté" - 2022 (27-29 juin 2022)". La formation était présentielle et consistait d'une partie qui s'est déroulée à l'Université de La Rioja et une autre partie qui s'est déroulée à Genève.

Elle a été suivie par 30 personnes, la plupart provenant de différentes administrations de La Rioja. Le cours comprenait des intervenants des Nations Unies, des missions permanentes et de la société civile. Il s'agit de la troisième édition de cette formation.



Visite de la bibliothèque du Palais des Nations à Genève

2.2. Formation sur le pluralisme éducatif pour les responsables des écoles catholiques irlandaises, Université de Notre Dame - Kilmore (Irlande)

Les 11 et 12 novembre, Ignasi Grau de l'OIDEL a donné une formation à différents responsables d'écoles catholiques irlandaises au Global Center de l'Université Notre Dame à Kilmore Abbey, dans l'ouest de l'Irlande. Nous avons été invités par l'ACE (Alliance for Catholic Education), l'Irlande de l'Université Notre Dame, et le Catholic Education Partnership.

La formation était divisée en deux parties. La première partie a permis de comprendre le principal instrument international des droits de l'homme concernant le droit à l'éducation. La deuxième partie a approfondi les principaux arguments théoriques utilisés dans les discussions internationales concernant ce même droit. Les deux sessions ont été suivies d'une discussion sur la manière dont cela affecte la réalité irlandaise.



Session informelle sur les défis de la liberté académique en Irlande

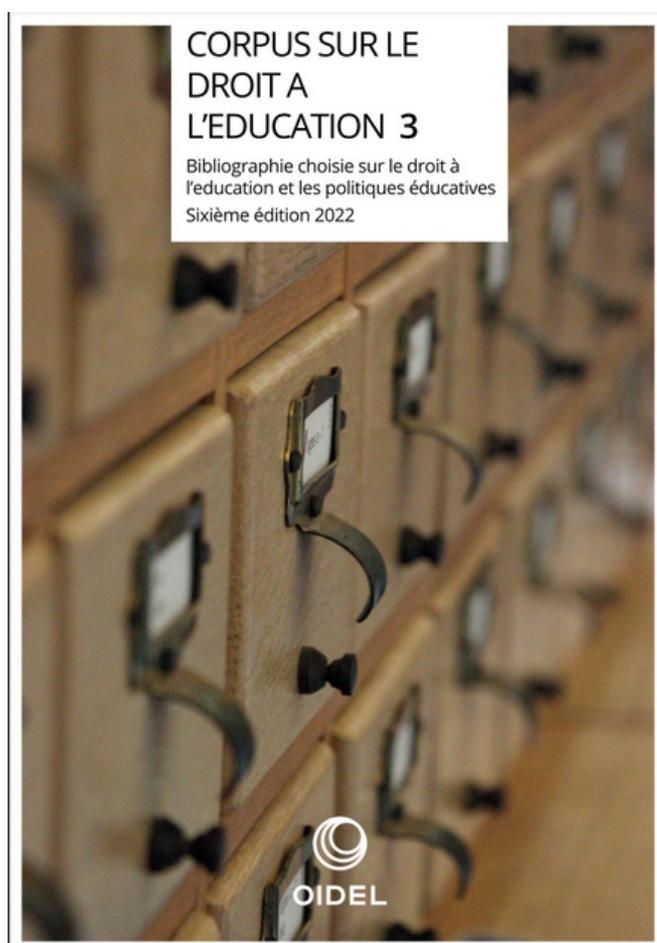
3. PUBLICATIONS

Un des piliers de l'OIDEL pour atteindre son objectif sont les publications, qui nous permettent de mieux comprendre l'état de la situation de la liberté d'enseignement et les discussions qui concernent les droits parentaux.

3.1. Publications de l'OIDEL :

3.1.1. Corpus sur le droit à l'éducation 3 : Bibliographie choisie sur le droit à l'éducation et les politiques éducatives - 6ème édition 2022

La "Bibliographie sur le droit à l'éducation" est disponible gratuitement pour tous les acteurs intéressés par le droit à l'éducation - Etats, institutions et société civile. Ce document rassemble toutes les publications internationales pertinentes, en donnant la priorité aux publications de l'UNESCO et des Nations Unies. Comme pour l'édition précédente, toutes les publications sélectionnées concernent directement ou indirectement le droit à l'éducation et les politiques éducatives.



Depuis de nombreuses années, l'OIDEL publie périodiquement différents documents liés au droit à l'éducation. En 2017, l'OIDEL a complété ce travail en présentant " Le Corpus sur le droit à l'éducation ", composé sur six documents qui offrent une vision et une compréhension internationale générale du droit à l'éducation. Ce document vise à aider les différents acteurs de la communauté internationale intéressés par la recherche.

Cette nouvelle édition de la bibliographie est le résultat de la recherche et de la compilation de nouvelles références au cours des quatre dernières années par M. Zacharie Zachariev, ancien responsable de la politique et de la planification de l'UNESCO à Paris et ancien directeur du bureau de liaison de l'UNESCO à Genève, ainsi que de la coordination par Mayca San Andrés, directrice des programmes et des projets de l'OIDEL.

3.1.2. "WP25 - Pluralisme éducatif dans l'Union européenne - Rapport de 10 systèmes éducatifs".

Au début de 2022, l'OIDEL a publié le "WP25 - Pluralisme éducatif dans l'Union européenne - Rapport de 10 systèmes éducatifs". Ce document évalue l'état de la situation du pluralisme éducatif dans dix systèmes éducatifs de l'Union européenne à travers huit indicateurs (critères d'admission des élèves, financement public, liberté académique...). Cette recherche vise à comprendre la reconnaissance constitutionnelle et légale de cette liberté, le soutien gouvernemental aux écoles non étatiques, la nature de ce soutien, et la réglementation sur l'admission des élèves et la nomination des enseignants.

La recherche souligne l'importance du financement public pour permettre le pluralisme éducatif dans chaque pays. Plus de 20 experts ont collaboré à la rédaction de cette publication.



WORKING PAPER 25

Educational Pluralism in the European Union:
Report of 10 educational systems



OIDEL

3.2. Publications de l'OIDEL dans des revues scientifiques et grand public :

Chaque année, l'OIDEL publie des articles dans des revues scientifiques spécialisées. Ces recherches nous permettent d'avoir une influence dans les discussions académiques et culturelles.

En 2022, Ignasi Grau de l'OIDEL a publié les articles suivants :

- "Towards Understanding the Global Landscape of Educational Pluralism" dans le Journal of School Choice avec TJ D'Agostino (Notre Dame University, USA).
- "Tendencias jurídicas internacionales alrededor del pluralismo educativo : el enfoque cultural del derecho a la educación" dans la publication Libertad y responsabilidad educativas : Claves para renovar el diálogo social, avec Juan García (UNED, Espagne).

En outre, nous avons publié un article dans le magazine italien "Il Sussidiario" : Suola, quanto vale la qualità dell'educazione.

3.3. Autres : Notes publiées par l'OIDEL

L'OIDEL a publié deux notes sur son site web concernant les discussions actuelles sur le droit à l'éducation :

- L'expression "droit à l'éducation publique" est-elle cohérente avec les instruments des droits de l'homme ? (2022).
- SDG4 : Le lien entre les droits culturels et le droit à l'éducation. (2022).

Notre blog (<https://oidel.wordpress.com/>) a été mis à jour avec 20 nouveaux articles, sur différentes actualités concernant le droit à l'éducation.

4. ÉQUIPE OIDEL 2022

43



Diego Barroso
Président



Ignasi Grau Callizo
Directeur général



Mayca San Andrés
Responsable des projets



Josyane Zingg
Responsable administrative
et formations



OIDEL



Claire de Lavernette
Représentante de l'Oidel auprès
du Conseil de l'Europe





MERCI BEAUCOUP



8, rue Le Corbusier, Genève, 1208, Suisse



+41 22 789 29 49



www.oidel.org



OIDEL